

ANIMATION SECURITE ROUTIERE

Education aux risques.

S'il fallait justifier le temps que nous devons consacrer à informer les enfants des risques de la route il faudrait rappeler qu'en France en 2000 :

181 enfants de moins de 10 ans ont été tués
834 ont été gravement blessés

Lors de déplacement à pied, à vélo ou en voiture sur le chemin de l'école, sur le trajet des courses ou sur la route des vacances.

Au collège les élèves sont invités à passer une attestation scolaire de sécurité routière (en 5^{ème}, 1er niveau ASSR1 et en 3^{ème} 2d niveau ASSR2). Il faut savoir qu'**avec l'ASSR 1 et seulement 3 heures de conduite en auto école les adolescents peuvent donc dès 14 ans conduire un cyclo moteur.**

Je vous ferai grâce du schéma qui montre la brutale augmentation des accidents de la route à cet âge (vous le retrouverez dans le document bleu 2002-2003 que j'ai distribué dans toutes les écoles élémentaires).

Les risques :

- ❖ En maternelle, c'est essentiellement comme passager d'automobile que les enfants sont victimes (non ou mal attachés)

- ❖ En élémentaire, on va à l'école à pied, souvent seul : le risque le plus important est celui du piéton (il faut toutefois préciser qu'un tiers des accidents de piétons arrive alors que les parents sont à proximité !).

- ❖ Au collège c'est le risque « cyclo », on se rend au collège , on frime en cyclo. Il apparaît à beaucoup de responsables que l'ASSR1 et les 3 heures de conduite si elles permettent de « manœuvrer » le cyclo ne rendent pas suffisamment les jeunes, responsables de cette nouvelle indépendance.

(Enfin, surtout en province il ne faut négliger non plus les accidents liés aux ramassages scolaires (lors de l'arrivée des cars, ou du départ des cars vides)).

Pour compléter cette formation « légère » (et parfois dispensée un peu rapidement par certains collèges...) il a été décidé de commencer cette sensibilisation aux risques de la route dès l'école primaire. L'attestation, **APER**, délivrée à la fin du cycle 3 par le conseil des maîtres (et signée par le/la directeur (trice)), doit au même titre que le B2i figurer dans la pochette de liaison CM2/6^{ème}.

SCHEMA DE LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

Du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire *Classe de 5^{ème} ou classe équivalente* *Classe de 3^{ème} ou classe équivalente* *Personnes sorties du système scolaire*

Attestation de Première Education à la Route (APER)	Attestation Scolaire de Sécurité Routière de premier niveau (ASSR 1)	Attestation Scolaire de Sécurité Routière de second niveau (ASSR 2)	Attestation de Sécurité Routière (ASR)
--	--	---	--

L'APER valide des savoirs et des savoir-faire pour chaque usage de la route : piéton, passager, « rouleur ». Elle est intégrée au livret scolaire et transmise au collège.

L'ASSR de 1^{er} niveau complétée par 3 heures de formation par des professionnels de la conduite donne le Brevet de sécurité routière (**BSR**) obligatoire pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans.

Pour tous les élèves nés après le 1^{er} janvier 1988, l'ASSR de 2nd niveau est exigée à partir du 1^{er} janvier 2004 pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire.

Pour toutes les personnes nées après le 1^{er} janvier 1988, non titulaires de l'une ou l'autre des ASSR, et sorties du système scolaire, l'ASR (unique) est exigée pour s'inscrire au BSR ou au permis de conduire.

La circulaire du 25 octobre 2002 :

❖ Trois registres d'objectifs

L'apprentissage des règles de sécurité routière par les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire relève de plusieurs registres d'objectifs :

des objectifs de l'ordre des savoirs (connaître des règles de circulation, de sécurité...),

des objectifs de l'ordre des savoir-faire qui supposent la mise en œuvre d'opérations cognitives de haut niveau (anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions...) et

des objectifs de l'ordre des comportements (être respectueux des autres usagers...)

❖ Six rubriques :

1. Se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés : trottoir, chaussée, environnement familier ou inconnu, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers ;
2. Agir en tant que passager d'un véhicule pour préserver sa vie et celle des autres ;
3. Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres dans le respect des règles du code de la route ;
4. Connaître, choisir et utiliser les éléments de protection ;
5. Comprendre et respecter les règles du code de la route ;
6. Mettre en œuvre des règles élémentaires de premiers secours (se protéger, donner l'alerte, porter secours).

QUELQUES NOTIONS PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

L'enfant, un usager de la route particulièrement exposé (document MAIF)

L'enfant est particulièrement vulnérable, tant en raison de son impulsivité, que pour des raisons d'ordre physiologique. Son développement, sensoriel et psychomoteur, l'empêche d'avoir une bonne perception des dangers.

Des repères fragiles

Une perception visuelle et auditive limitée.

Du fait de sa petite taille, l'enfant n'a pas une vue d'ensemble de la circulation... ***il lui faut 4 secondes pour savoir si un véhicule est à l'arrêt ou en circulation (adulte : 1/4 s)***. Jusqu'à 8 ans, il a du mal à discerner la nature et l'origine d'un bruit. (il ne sait pas d'où la voiture qu'il entend vient...)

Des capacités d'analyse encore incomplètes

Jusqu'à 7 ans, l'enfant ***a du mal à estimer les distances et les vitesses***.

Il ***confond taille et éloignement*** : il ne peut que difficilement évaluer le risque.

Avant 6 ans, il ***ne peut fixer son attention que sur une seule chose à la fois***, comme le ballon après lequel il court dans la rue... Ce n'est que vers 11-12 ans qu'il est en mesure de sélectionner rapidement ce qui est essentiel et d'interpréter pleinement la signification de l'ensemble des messages reçus. Avant cet âge-là également, il n'a que partiellement accès au langage symbolique (panneaux de signalisation, pictogrammes) et au vocabulaire de la sécurité routière.

Une latéralité hésitante

À 6 ans, seulement 58 % des enfants distinguent correctement leur droite de leur gauche ; à 7 ans, cette proportion est de 72 %. ***En cas de panique, l'enfant confond facilement les deux.***

Des comportements impulsifs

Le comportement de l'enfant est généralement ***dominé par ses émotions***, ce qui le rend impulsif et imprévisible. ***Il vit dans son monde et oublie facilement les consignes.***

Bien souvent, il ***sous-estime ou surestime le danger*** et, dans une situation de peur, il ***paniquera, hésitera et ne prendra pas la bonne décision.***

Par égocentrisme, il interprète à partir de ses propres impressions : ***il confond souvent "voir" et "être vu"***.

Des personnalités à risque

Les ***garçons***, plus impulsifs, sont davantage exposés, comme le sont les enfants hyperactifs ou ceux qui subissent une charge mentale et affective liée à un événement particulier...

Une vulnérabilité dans un monde fait pour et par les adultes

Dans l'environnement routier, l'enfant est confronté à des obstacles auditifs et visuels ; ***dans certaines intersections, il doit gérer des situations trop complexes***, parfois les trottoirs sont trop étroits, encombrés ; certains lieux produisent également chez l'enfant une fausse impression de sécurité (rues secondaires, passages pour piétons ...).

Le manque de vigilance des adultes et des parents, leur tendance à surestimer les capacités de l'enfant sont souvent invoqués. Quant aux conducteurs, certains ne respectent pas les règles et n'anticipent pas suffisamment à l'approche d'un enfant. ***Plus de la moitié des accidents d'enfants piétons ont lieu sur un passage pour piétons ou à proximité immédiate.***

La priorité d'une action éducative

Ces différents constats ne doivent pas renforcer la résignation et la fatalité. Bien au contraire, c'est à cet âge sensible que se constitue le patrimoine "sécuritaire" de l'enfant. (fin du document MAIF)

DU COTE DE L'ENSEIGNANT



NON !!!

Pour vous en convaincre tout de suite je peux vous inviter à vous référer au BO lui même ou au document «bleu » déjà signalé.

Les compétences à acquérir sont déjà toutes dans le BO des nouveaux programmes. La présentation qui en est faite insiste beaucoup pour relier ces compétences dites sécurité routière aux compétences des programmes. Ainsi étudier un plan se voit en mathématique et en sécurité routière. Seule la « mise en situation pédagogique » relève réellement de la sécurité routière.

En d'autres termes on pourrait imaginer un projet de classe « sécurité routière » dans lequel on ferait des mathématiques (géométrie : sens et couleurs des panneaux ; tracer un chemin) , beaucoup de vocabulaire, de la motricité etc....

Voici un extrait très court de ce qui est proposé au Cycle 2.

Propositions de situations pédagogiques

Faire réinvestir l'expérience vécue de sorties de classe en notant l'itinéraire suivi et les endroits dangereux :

- sur une maquette ou un plan du quartier de l'école,
- sur une maquette ou un plan donné d'un autre lieu.

Faire écrire, illustrer et mettre en scène de courtes saynètes mettant en situation des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes) dans différentes conditions d'éclairage ou climatiques, ... et des gendarmes ou policiers.

Exploiter des lectures exposant une imprudence ou une infraction (donner un titre à une saynète, un récit).

Faire écrire un guide pour la sortie de l'école, réaliser une exposition de photos sur les comportements de l'enfant prudent.

DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Ressources sur internet :

<http://www.eduscol.education.fr> (ce qui concerne la sécurité)

<http://www.maif.fr>

Je vous conseille également le site de la MAE

❖ Ressources « papier »

Je vous rappelle surtout la brochure « bleue » dans laquelle vous trouverez aussi bien des exemples de situations (proposées par le BO) que des illustrations très concrètes.

❖ Ressources Vidéo.

La MAIF prête (nous en avons également un jeu à l'inspection) des cassettes vidéo (l'enfant passager d'automobile, Au coin de la rue), pour une première réflexion sur le sujet.

❖ Ressources logiciels.

Un quizz (jeu de questions/réponse) de la MAIF plutôt en évaluation. Un autre, de la MAE est en attente de livraison(...).

Quelques exemples de mise en œuvre :

VOCABULAIRE

LES ESPACES DE CIRCULATION

Autour de l'école, sur le chemin de l'école à la bibliothèque municipale, à la piscine....

Faire l'inventaire des espaces de circulation (dénomination des espaces, des utilisateurs)

Classifier les espaces de circulation

Déterminer les zones à risques « fréquentées » par plusieurs utilisateurs dont les piétons

Eventuellement prendre des photos, réaliser un plan, construire une maquette

Utilisateur Espace	Piéton Roller	bicyclette	Cyclomoteur	moto	auto	bus	camion	Tram	train
	Piéton	Cycliste	Cyclomotoriste	Motard	Automobiliste	Chauffeur	Camionneur	Conducteur	
Trottoir	X								
Chaussée									
Passage piétons									
Piste cyclable									
Sortie parking									
Sortie garage									
Passage à niveau									
Accotement (bas côté)									
Parking									
Autoroute									
Jardin public									

Cocher les cases quand l'utilisateur peut emprunter l'espace de circulation.

Les zones à risques sont les espaces empruntés par des utilisateurs de nature différente.

COMPRENDRE ET UTILISER L'ESPACE RUE/TROTTOIR

Amener l'enfant à observer, donner du sens et utiliser en toute sécurité, les différents espaces proches de l'école, qu'il emprunte seul, accompagné de ses parents ou avec la classe.

Objectifs plus spécifiques poursuivis en Grande Section : quelques grandes " lignes "
 => **l'enfant découvre et observe son environnement** pour en donner du sens

*les espaces pour les piétons

*les **espaces pour les automobilistes**, les cyclistes,...

*les **espaces de jeux**

*les obstacles fixes

*les obstacles en mouvement afin d'anticiper ses actions

*les codes (noms des rues, panneaux,...)

=> **l'enfant piéton se déplace seul** : quels sont les signes, les indices et les aides qui permettent de se déplacer en toute sécurité ?...

***sur le trottoir**

-quels obstacles pour rester vigilant ? (ex : poubelles, travaux, sortie de garage, panneaux, ...)

***lors de traversée de la chaussée** : quelles prises d'informations ?, quelles conduites choisir?

-avec passage pour les piétons

-sans passage pour les piétons

-à un carrefour avec des feux tricolores (...)

***les bruits de la rue** : une aide à la vigilance.

Actions envisagées :

*En langage : Décrire des situations en utilisant le **vocabulaire adapté** (ex : chaussée, rue, passage pour piétons,...) et définir des conduites à tenir

-à partir d'un **trajet dans la rue puis d'un circuit reconstitué** dans la salle d'éducation physique

-à partir de photographies, de vidéos, de livres,...

-à partir de l'exposition de photographies réalisée par les élèves de l'école élémentaire (jeu inter-actif CM/GS) (Cf atelier)

© Éducation à la sécurité - Sécurité routière - <http://www.educnet.education.fr/securite/> - 2002

A partir des 2 images contenues dans le TDC N°800 de septembre 2000: nous avons pu lister le vocabulaire suivant :

	« Carrefour animé »	« Imprudences »
Vocabulaire général (il manque le nom des rues)	Sol, façade Agent de police	Sol, façade Agent de police
Éléments naturels	Haie, jardin public...	
Mobilier urbain (Obstacles fixes à éviter)	Lampadaire, cabine téléphonique, banc, palissade de chantier (il manque les poubelles) Signalisation (P) et (!).	Feux tricolores
Aire de jeux	Jardin public et ses allées	Le trottoir n'est pas une aire de jeux
Espaces de circulation	Trottoir, passages pour piétons, chaussée, rue. Zone de parking.	Trottoir, bordure de trottoir, passages pour piétons, sortie de garage (bateau), chaussée, rue,.
Véhicules	Automobiles, camion, autobus, bicyclette	Automobiles, camion, bicyclette, véhicule prioritaire
Usagers (il n'y a pas de roller)	Piétons, (avec poussette d'enfant, avec fauteuil roulant), Chauffeurs de bus, camionneur, automobiliste.	Piétons, camionneur, cycliste (casque ?), pompier.
Bruits (pouvant distraire ou affoler le piéton)	Circulation, tondeuse à gazon, chien, bruit du chantier (?) abolements du chien (?) gens qui parlent...	Circulation (moto), agent qui siffle, pompiers, camionneur qui crie, walkman.

Tout ce vocabulaire pourrait être repris à l'occasion d'une sortie, d'une mise en situation d'oral : alerter le SAMU du lieu d'un accident...

SCHEMA CORPOREL

Le vocabulaire propre au schéma corporel pourrait aussi trouver à s'investir lorsqu'il s'agit de donner un message d'alerte au 15.

EPS ou MOTRICITE : ROULER EN BICYCLETTE

Ce sont les activités les plus couramment mises en œuvre avec apprentissage de quelques panneaux (insister sur la *géométrie* : forme rond triangle carré) et sens (rouge pour l'interdiction, bleu pour l'obligation etc...). En *EPS* on peut, à l'intérieur du cycle concevoir une programmation qui amène à terme tous les élèves à savoir se déplacer en bicyclette. C'est dans ce domaine que vous trouverez le plus grand nombre de suggestions pédagogiques.

CONCLUSION

De manière générale il faut concevoir l'éducation à la sécurité routière comme faisant partie d'un ensemble consacré à la **sécurité aux risques** :

- Apprendre aux enfants que la route est un espace à partager, un lieu à risques.
- Que faut-il faire en cas de risque majeur ?
- Comment agir efficacement face aux situations d'urgence (protéger, alerter, intervenir auprès d'une victime).

Une série de textes officiels sont parus en 2002 et 2003

1. **Plan particulier de mise en sûreté** (PPMS) face aux risques majeurs BO hors série N°3 du 30 mai 2002
2. **Sécurité routière** : C du 25 octobre 2002. BO N°40 du 31 octobre 2002
3. **Santé (apprendre à porter secours)** BO N°46 du 11 décembre 2003

A l'école primaire tout cela relève également de la **formation du citoyen**, de l'attention à l'autre (respect) formation sans doute beaucoup plus longue à acquérir que la signification des panneaux routiers ou des gestes techniques « qui sauvent » qui seront véritablement appris au collège (tout élève de 14 ans ayant son ASSR2 et 3 heures en auto école peut conduire un cyclo moteur, tout élève sortant de 3^{ème} devrait à terme avoir l'AFPS).

 Mis en ligne janvier 2004